

Observation régionale de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ORENAF)

Eric Morau

DRIEA

30 juin 2020



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Crédit photo : Jean-Marie Gobry – DRIEA

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement – Île-de-France
www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

- L'observation régionale de la consommation d'espaces NAF
- Une performance déjà substantielle en Ile-de-France
- Quelles perspectives pour l'ORENAF ?

La consommation des espaces NAF : une préoccupation ancienne en IdF

- 1750 ha/an dans le SDRIF 1994 => 1315 ha/an du SDRIF 2013
- Des enjeux de fond : biodiversité, alimentation, changement climatique, urbanisme
- Une action d'observation régionale de la consommation des espaces NAF (ORENAF) intégrée dans l'Observatoire Régional du Foncier (ORF) en 2016
 - Cadre partenarial constituant un lieu de mise en réseau et d'échanges
 - Un programme de travail pour enrichir la connaissance des dynamiques en combinant
 - l'approche quantitative, avec par exemple le suivi des surfaces consommées,
 - l'approche qualitative, avec par exemple la mise en regard de la consommation d'espaces NAF avec la fonctionnalité des espaces agricoles ou naturels ou le développement d'indicateurs d'efficacité
 - Une diffusion de connaissances partagées (ex : publication du suivi dans la Note de Conjoncture de l'ORF)

Un lieu partenarial pour répondre aux besoins

- Disposer d'un dispositif de mesure permettant de suivre l'évolution des phénomènes
- Développer une compréhension fine des dynamiques territoriales et partager les analyses
- Alimenter les réflexions pour concevoir des actions de régulation ou des scénarios
- Suivre des actions au travers d'indicateurs et contribuer à l'évaluation des effets
- Capitaliser les bonnes pratiques et les innovations
- Diffuser des connaissances et participer ainsi au développement de la culture foncière

Méthodologie

Une confrontation de sources différentes

- Une définition conventionnelle, consistant à désigner comme artificialisés les sols qui ne sont pas des espaces NAF, qu'ils soient bâtis ou non et qu'ils soient revêtus ou non.
- La consommation d'espaces est un phénomène ténu complexe à mesurer
- Croisement de plusieurs sources de données pour améliorer la robustesse des analyses
 - Le Mode d'Occupation des Sols (MOS)
 - Les Fichiers Fonciers
 - Teruti-Lucas
 - Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Les quantifications obtenues ne sont pas strictement identiques mais les tendances et les géographies le sont
- Un glossaire commun pour répondre à la nécessité de s'accorder sur un socle de définitions partagées et un langage commun
- Analyses partagées et validées par tous les partenaires



La consommation d'ENAF en Ile-de-France : une performance déjà substantielle

- Publications dans 4 notes de conjoncture de l'ORF
 - Octobre 2017
 - Octobre 2018,
 - Février 2019,
 - Février 2020
- Indicateur d'étalement urbain

Une région très artificialisée mais contrastée

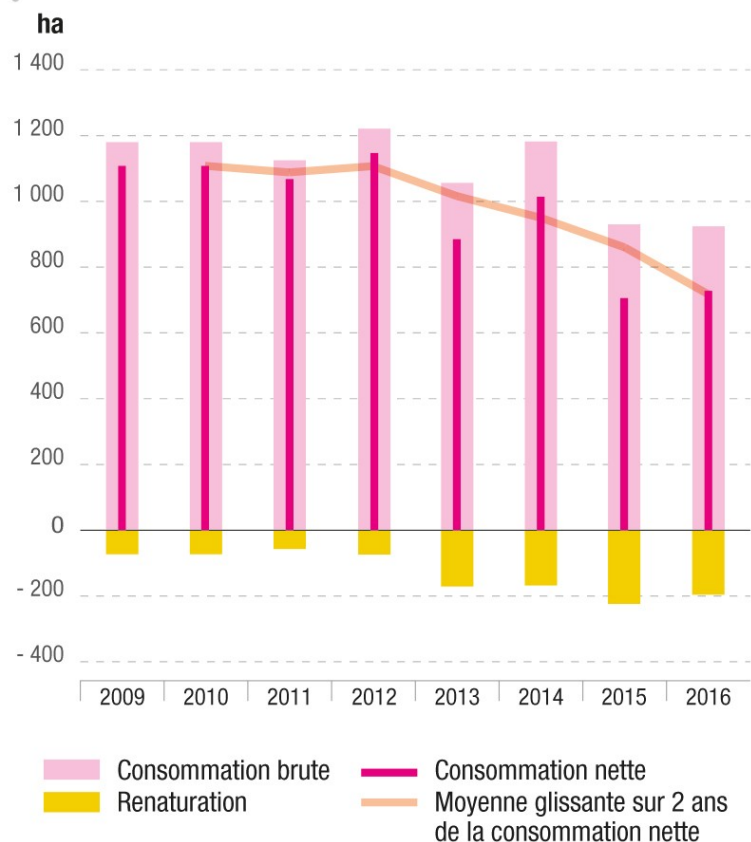
Territoire	Superficie Totale en km ²	Taux d'artificialisation MO S/FF	Population en millions Insee 2016	Densité moyenne de population Habitants/km ²	Surface artificialisée m ² par habitant
Île-de-France	12 012	23%	12,1	1 009	228
Cœur de métropole	714	90%	6,7	9 406	96
Ceinture verte	3 053	39%	3,9	1 282	303
Espace rural	8 245	11%	1,5	180	622
France (métropole)	543 940	9,6%	63,7	117	818

- Ceinture verte : zone d'interface entre ville et campagne
- Regroupant les territoires situés dans un rayon de 10 à 30 km du centre de Paris
- Espace stratégique concentrant les enjeux d'aménagement durable de la région



Une baisse tendancielle depuis 20 ans qui se poursuit en 2016

Évolution de la consommation
et de la renaturation des espaces NAF de 2009 à 2016

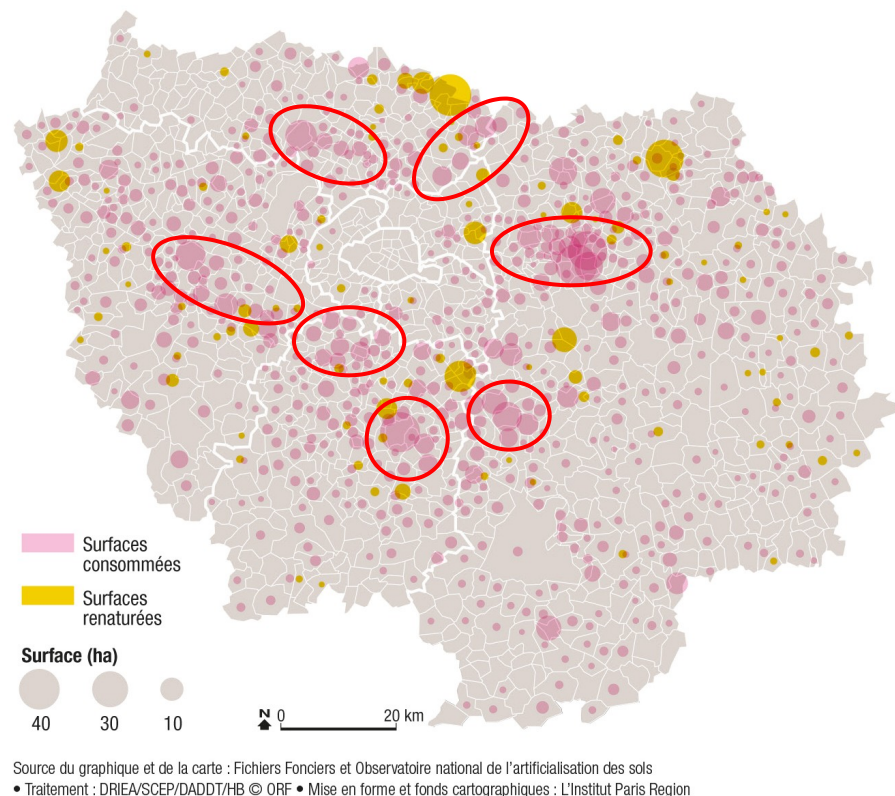
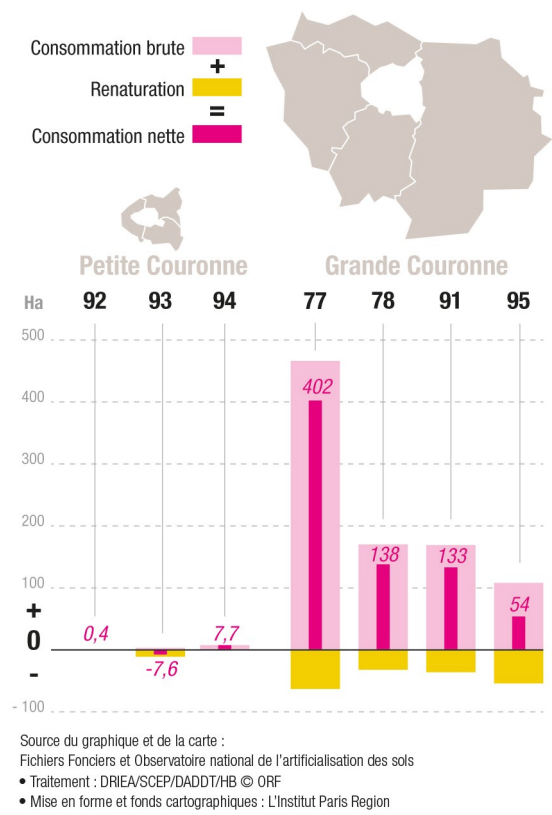


Source : Fichiers Fonciers et Observatoire national de l'artificialisation des sols
• traitement : DRIEA/SCEP/DADDT/HB © ORF

- En 2016, une consommation brute de 924 ha (-0,6 % en IdF contre +6 % en France)
 - Renaturation : 196 ha
 - Consommation nette de 728 ha
- Tendance baissière depuis 2012 en moyenne glissante sur 2 ans
 - de 1 100 ha par an sur 2011 -2012
 - à 720 ha par an sur 2015-2016
- Aux sources de la baisse :
 - dynamisme du recyclage urbain : 53 % de la production d'espaces urbains
 - mutation des formes urbaines en extension :
 - - 30 % de surface consommée à destination d'habitat pavillonnaire (85ha/an sur 2012-2017)
 - + 30 % de surface consommé à destination d'habitat collectif (27 ha/an sur 2012-2017)

Géographie de la consommation des espaces NAF en 2016

Consommation brute et renaturation des espaces NAF en 2016



- Consommation brute (924 ha)
 - Seine-et-Marne (50 %), Essonne (18 %), Yvelines (18 %), Val-d'Oise (12 %), PC (2 %)
 - En indice d'intensité : 0,9 (Seine-et-Marne), 0,95 (Yvelines), 1,2 (Essonne et Val-d'Oise)
 - 20 % des communes représentent 90 % de la consommation
 - La Ceinture verte concentre environ les 2/3 de la consommation

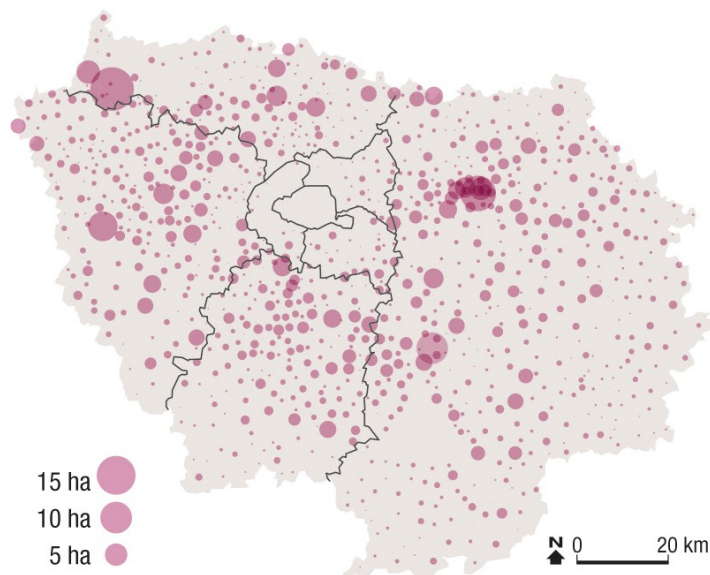
Consommation à destination de l'habitat

Sur la période 2012-2016

50% de la consommation brute d'espaces NAF a été destinée à l'habitat (-2% par an)

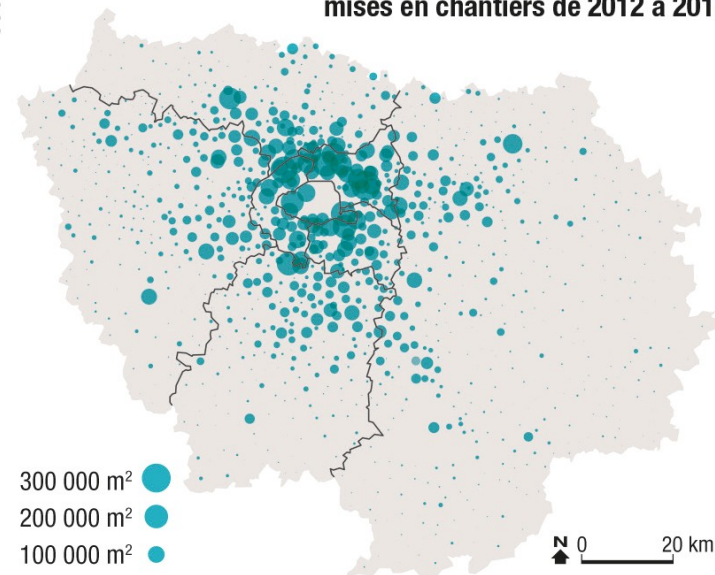
Les surfaces de logements mises en chantier ont atteint 17,3 millions m² (+1,4% par an)

Consommation brute d'espaces NAF à destination de l'habitat entre 2012 et 2016 : 486 ha/an



Source des cartes : Fichiers Fonciers et Observatoire national de l'artificialisation des sols
Traitement cartographique : DRIEA/SCEP/DADDT/HB © ORF
Mise en forme & fonds cartographiques : L'Institut Paris Region

Surfaces de logements mises en chantiers de 2012 à 2016



Source des 3 cartes : SDES, Sit@del2 locaux commencés estimations au 31 janvier 2020
Traitement cartographique : DRIEA/SCEP/DADDT/GLF © ORF
Mise en forme & fonds cartographiques : L'Institut Paris Region

1 030 communes concernées

- 522 ont consommé moins d'1ha
- 100 concentrent 50% de la consommation

La localisation des logements ne recoupe pas la géographie de la consommation des espaces NAF

- la PC concentre 42% des surfaces et 2% des espaces NAF consommés (poids du collectif)
- la GC respectivement 52% et 98% (individuel)

Consommation à destination des activités

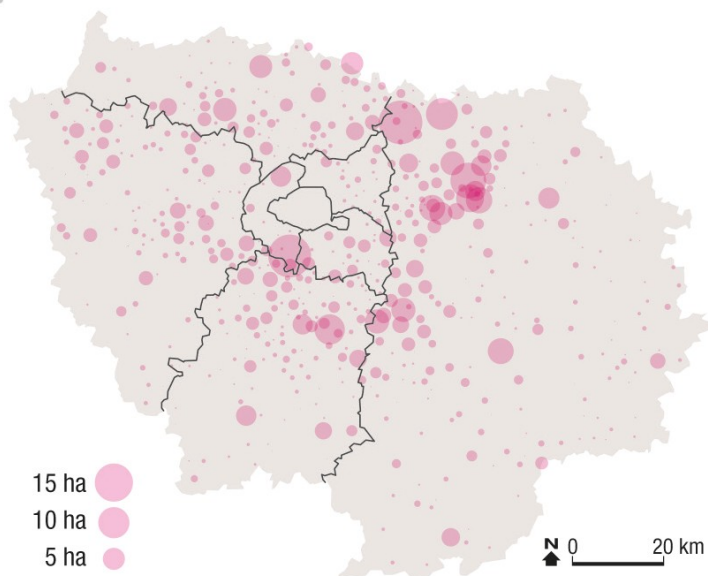
Sur la période 2012-2016

41% de la consommation brute d'espaces NAF a été destinée à de l'activité (-5% par an)

Les surfaces de locaux d'activité mises en chantier ont atteint 14 millions m² (-1,3% par an)

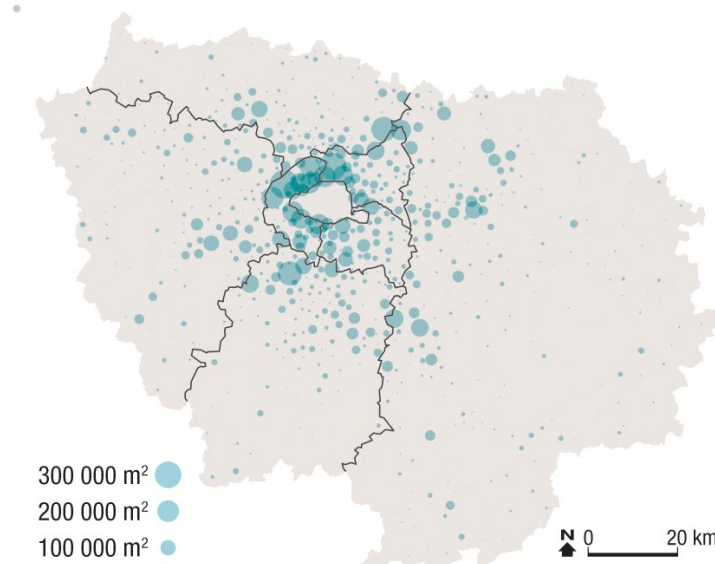
+3,4% pour les locaux artisanaux., indus, commerciaux et les entrepôts

**Consommation brute d'espaces NAF
à destination de l'activité entre 2012 et 2016 : 438 ha/an**



Source des cartes : Fichiers Fonciers et Observatoire national de l'artificialisation des sols
Traitement cartographique : DRIEA/SCEP/DADDT/HB © ORF
Mise en forme & fonds cartographiques : L'Institut Paris Region

**Surfaces de locaux d'activités
mises en chantiers de 2012 à 2016**



Source des 3 cartes : SDES, Sit@del2 locaux commencés estimations au 31 janvier 2020
Traitement cartographique : DRIEA/SCEP/DADDT/GLF © ORF
Mise en forme & fonds cartographiques : L'Institut Paris Region

Une consommation nettement moins dispersée

- 600 communes concernées
- 40 concentrent 50% de la consommation

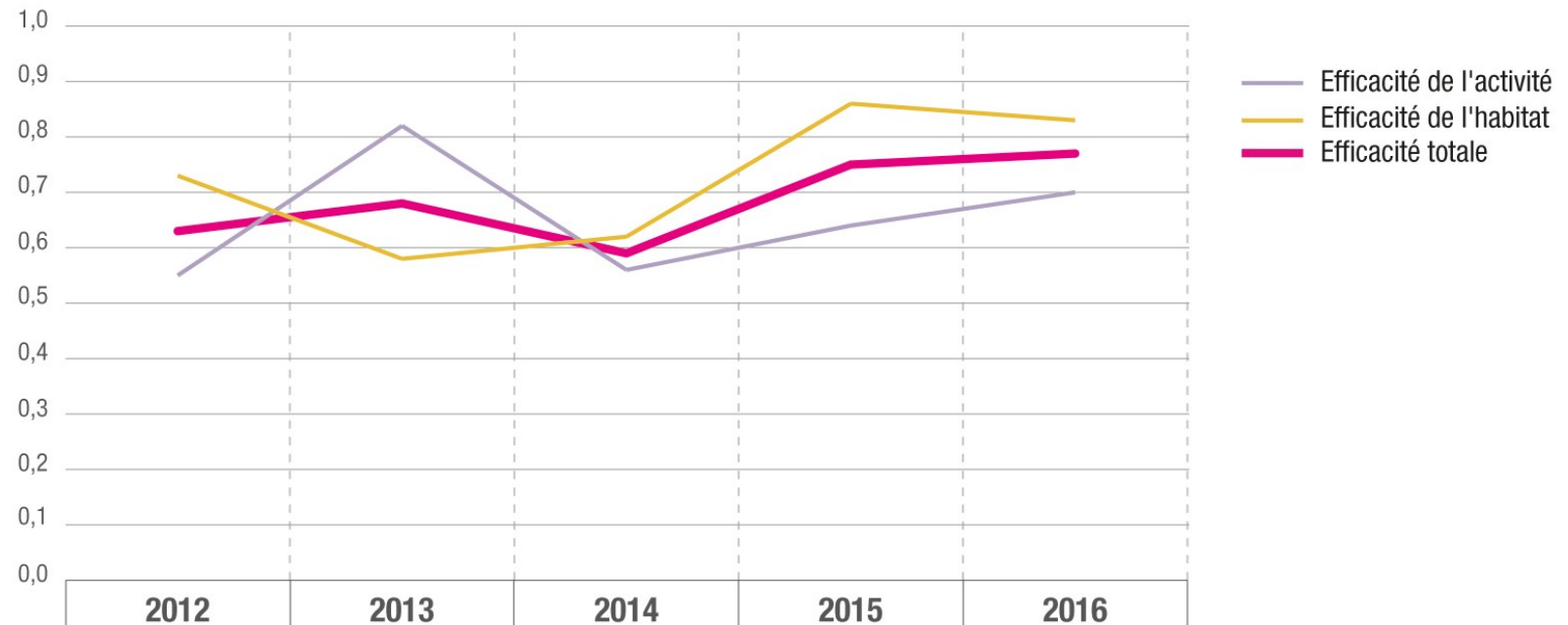
Là aussi, localisation des locaux ne recoupe pas la géographie de la consommation des ENAF

- la PC concentre 38% des surfaces et 9% des espaces NAF consommés,
- la GC respectivement 48% et 91% (poids des entrepôts de logistique)

Amélioration de l'efficacité de la consommation des ENAF

Sur la période 2012-2016

Evolution de l'efficacité de la consommation brute des espaces NAF (m² mis en chantier/m² consommés)



Source : SDES, Sit@del2, locaux commencés estimations au 31 janvier 2020, Fichiers Fonciers et Observatoire national de l'artificialisation des sols

• Traitement : DRIEA/SCEP/DADDT/HB © ORF

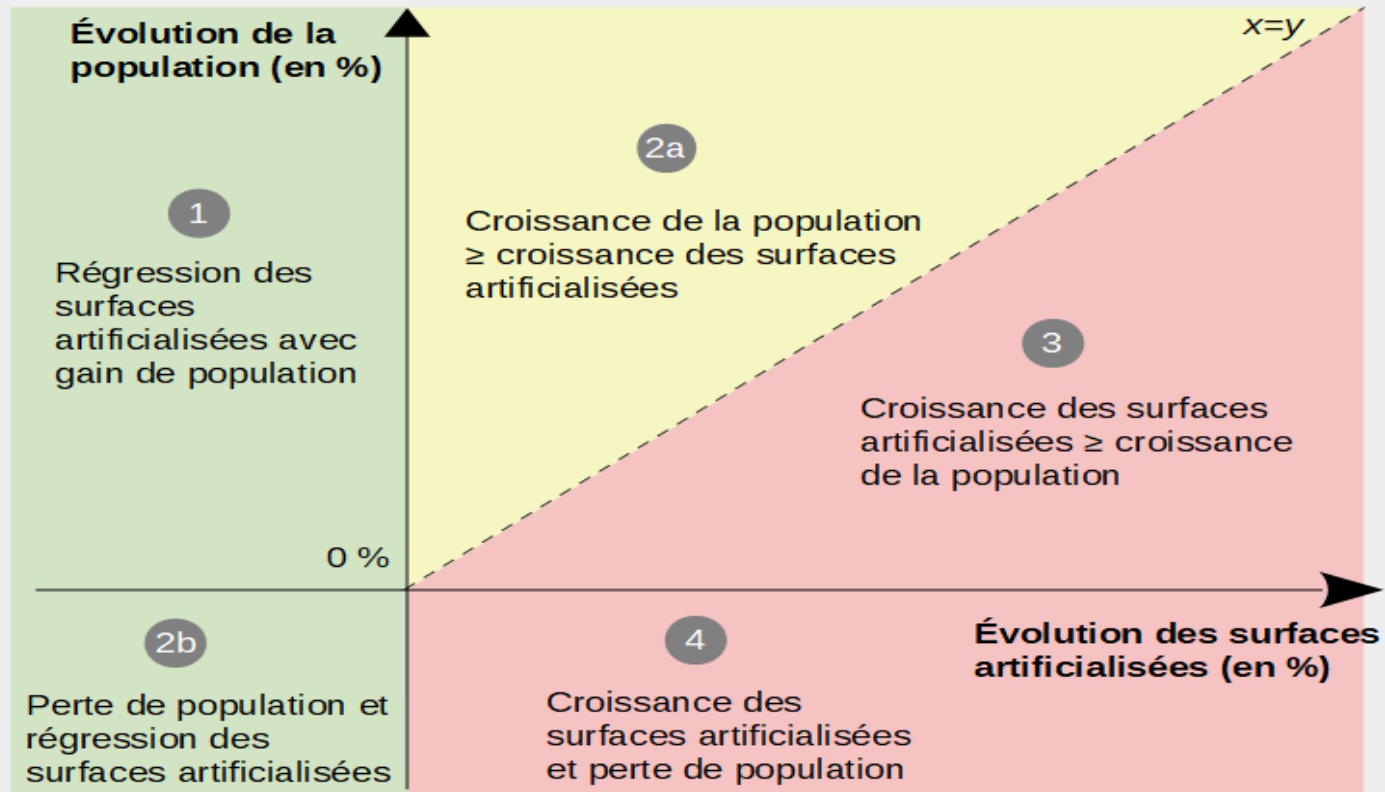
- Indicateur d'efficacité = m² mis en chantier / m² d'espaces NAF consommés
- Pour l'habitat : de 0,73 en 2012 à 0,83 en 2016 (0,15 en France)
- Pour l'activité : de 0,55 en 2012 à 0,7 en 2016 (0,42 en France)

L'indicateur d'étalement urbain

Indicateur d'étalement urbain : définition

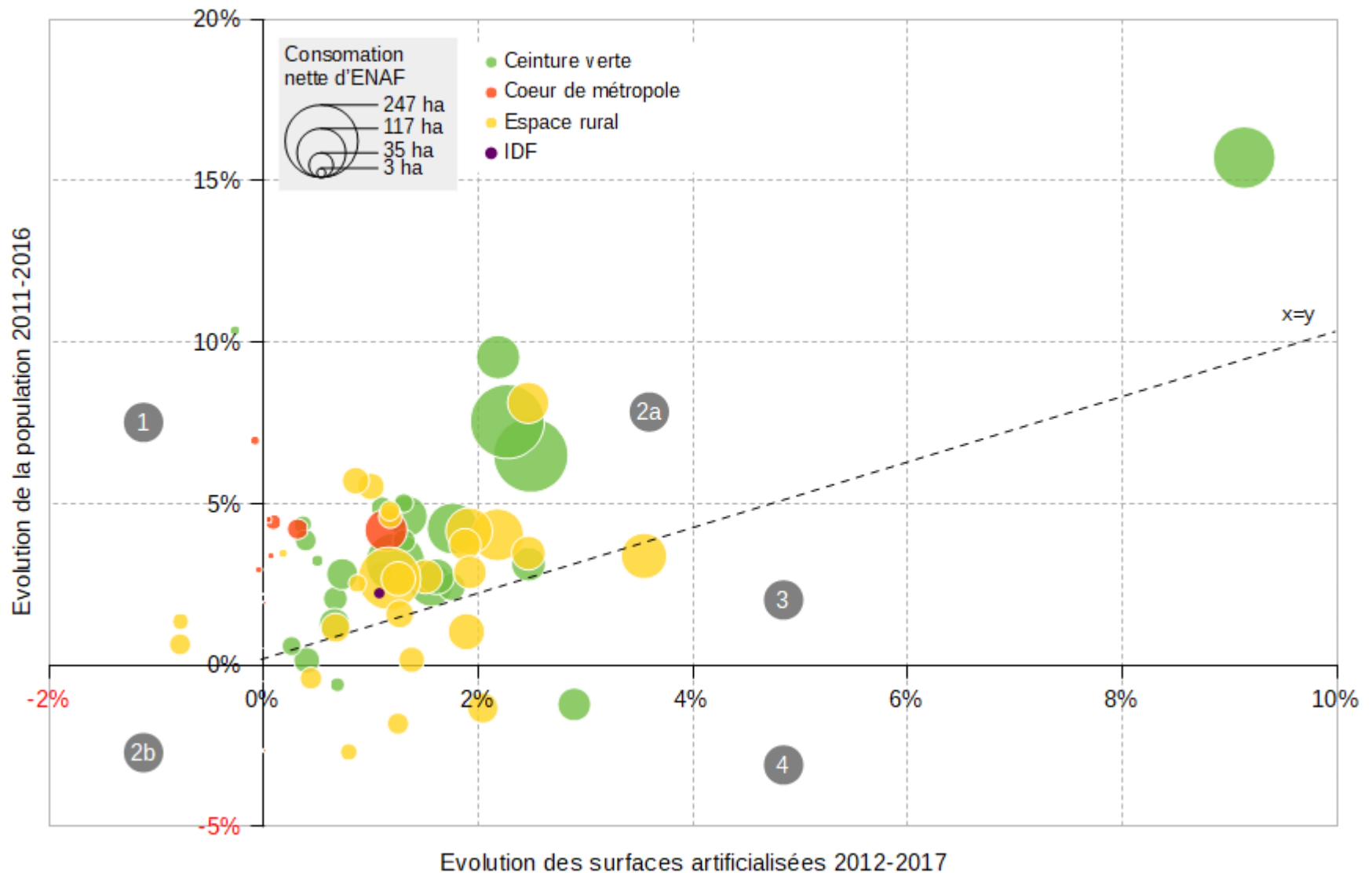
« Il y a étalement urbain lorsque le taux de croissance des surfaces urbanisées excède le taux de croissance de la population. » *Agence Européenne de l'Environnement*

Typologie en 5 classes de l'étalement urbain

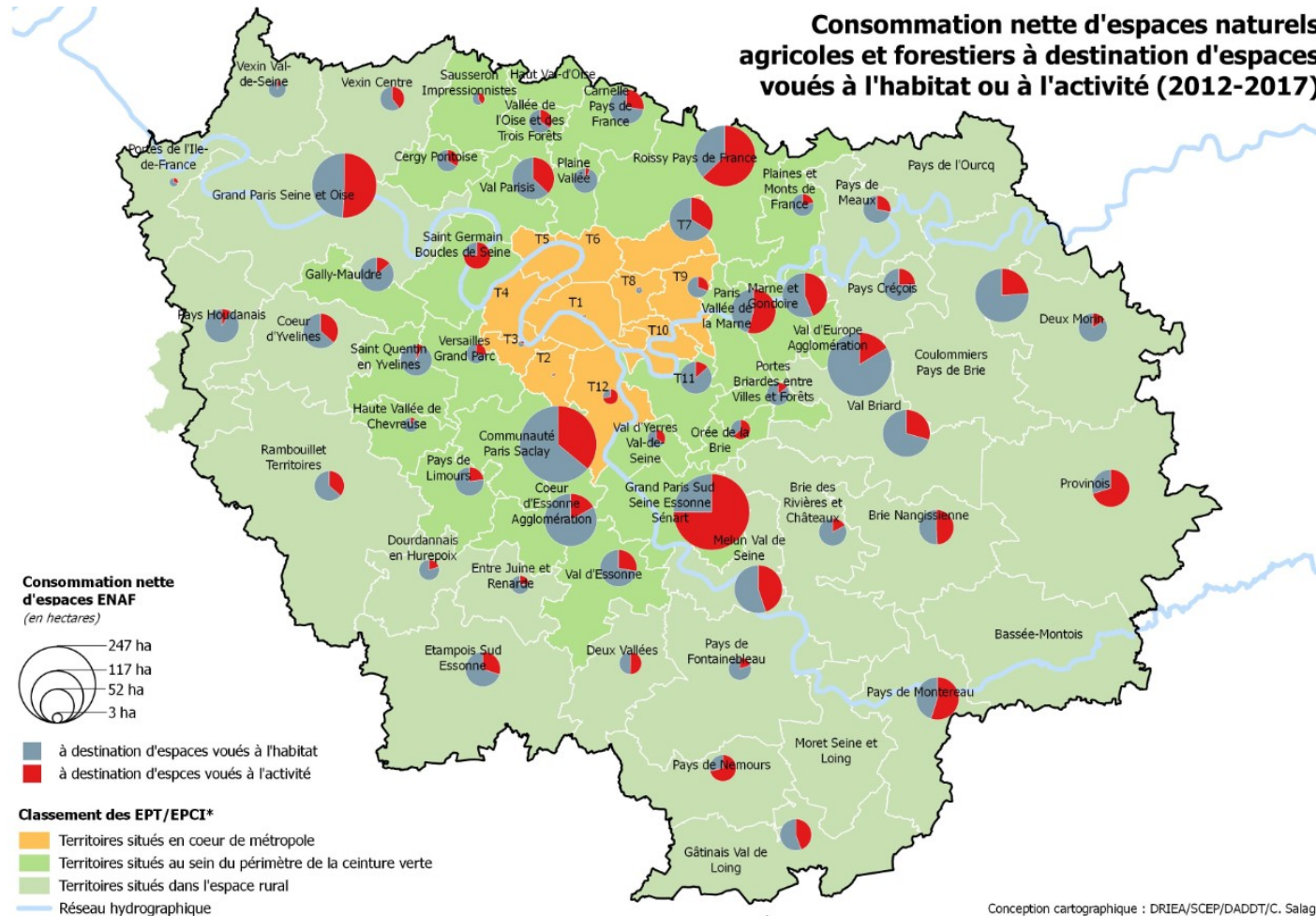


- Intercommunalités ayant « renaturé » leurs territoires (consommation nette d'ENAF < 0)
- Intercommunalités ayant consommé des ENAF mais n'étant pas en situation d'étalement urbain (croissance de la population > croissance des surfaces artificialisées)
- Intercommunalités en situation d'étalement urbain

Croisement de l'évolution des surfaces artificialisées avec l'évolution de la population



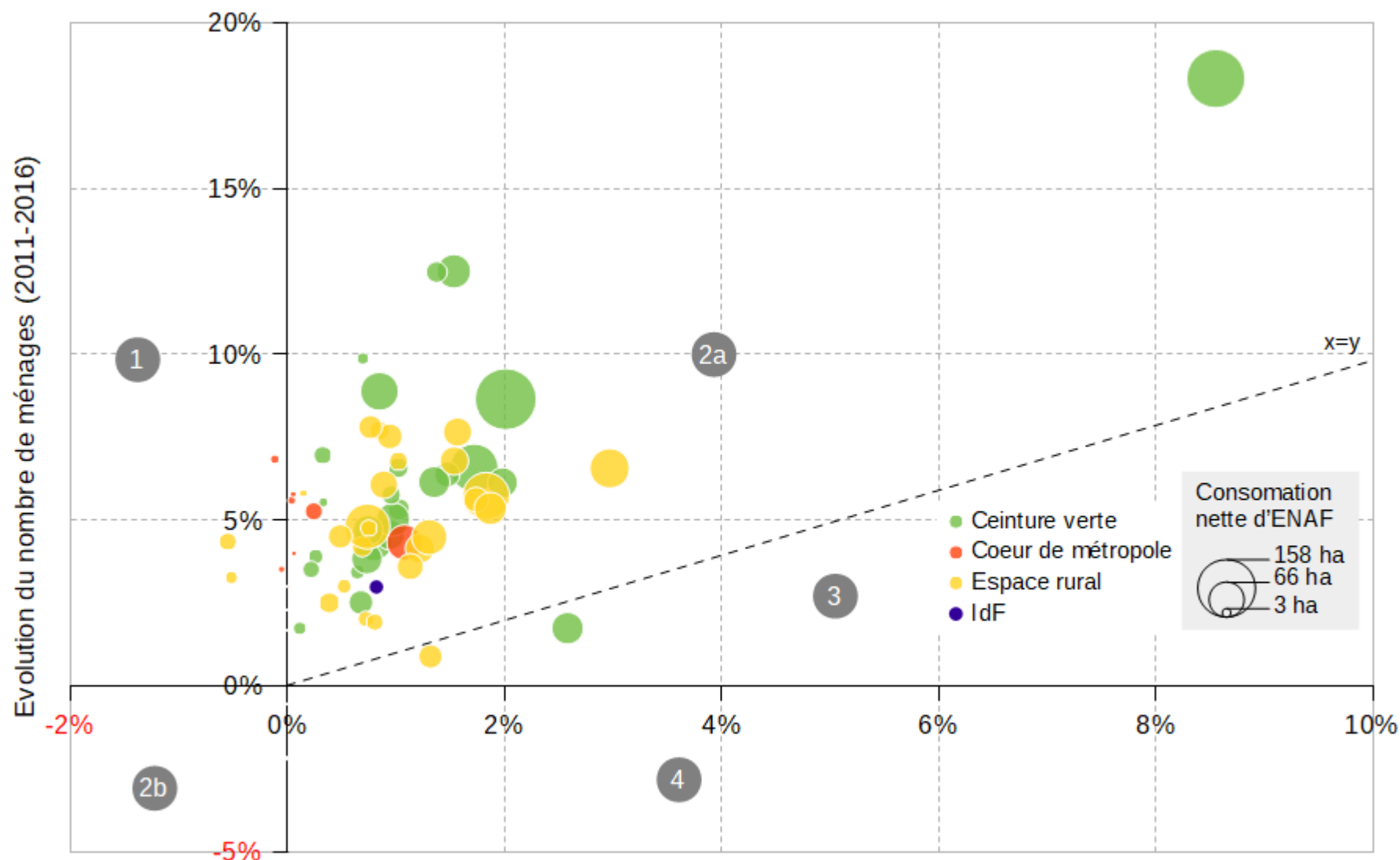
Consommation d'espaces NAF à destination du secteur résidentiel et des activités économiques



(*) les territoires sont situés en partie ou entièrement dans le zonage concerné

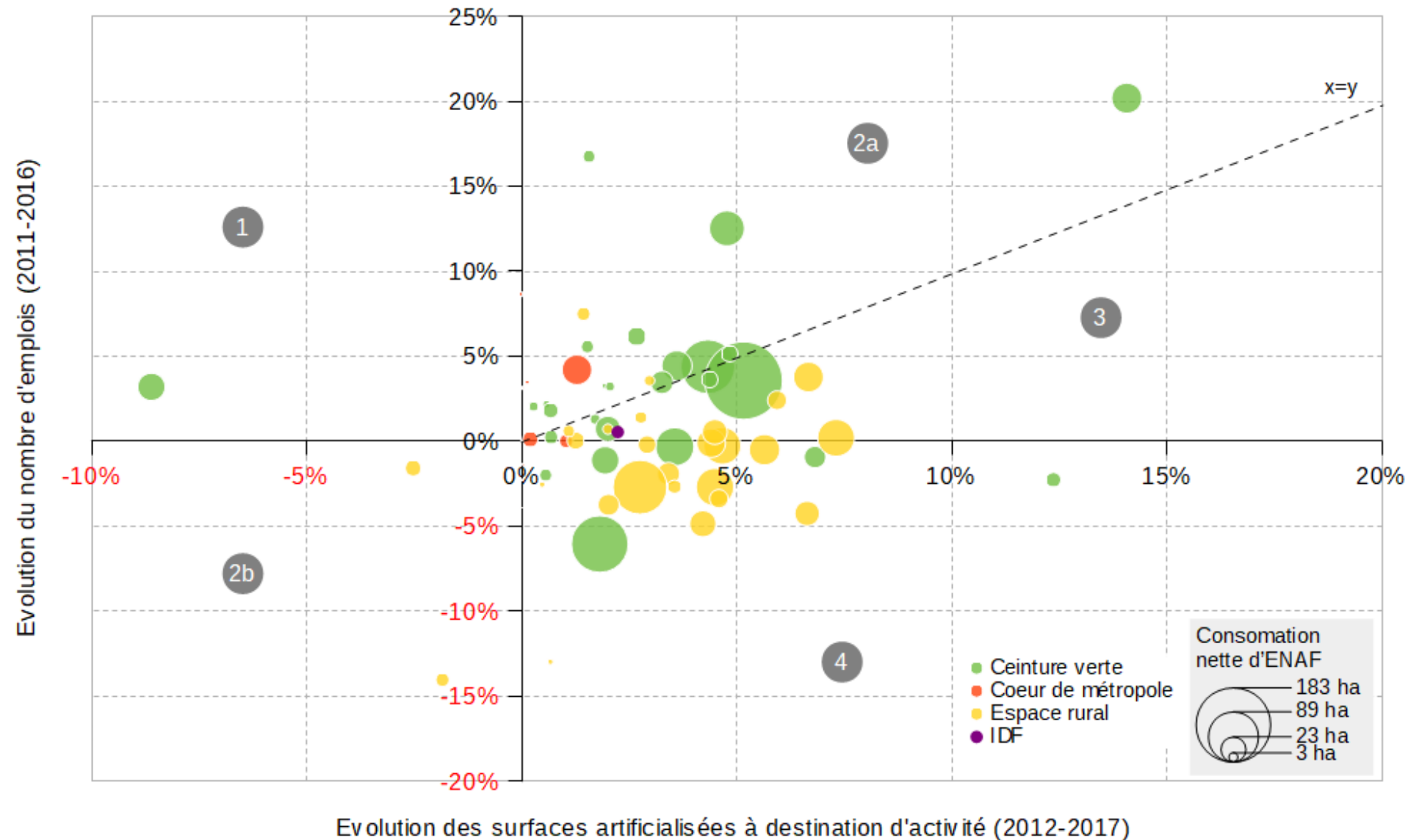
Conception cartographique : DRIEA/SCEP/DADDT/C. Salagnac
Sources : CGDT 2013 (Producteur : IAU-IdF 05/08/2014), Recensements de population 2011 et 2016 (Insee), Mos 2017 (Institut Paris Région)
Avertissement : Document produit à partir du SDRIF 2013 ; il n'a pas vocation à se substituer à celui-ci pour son application

Croisement de l'évolution des surfaces artificialisées à destination du secteur résidentiel avec l'évolution des ménages



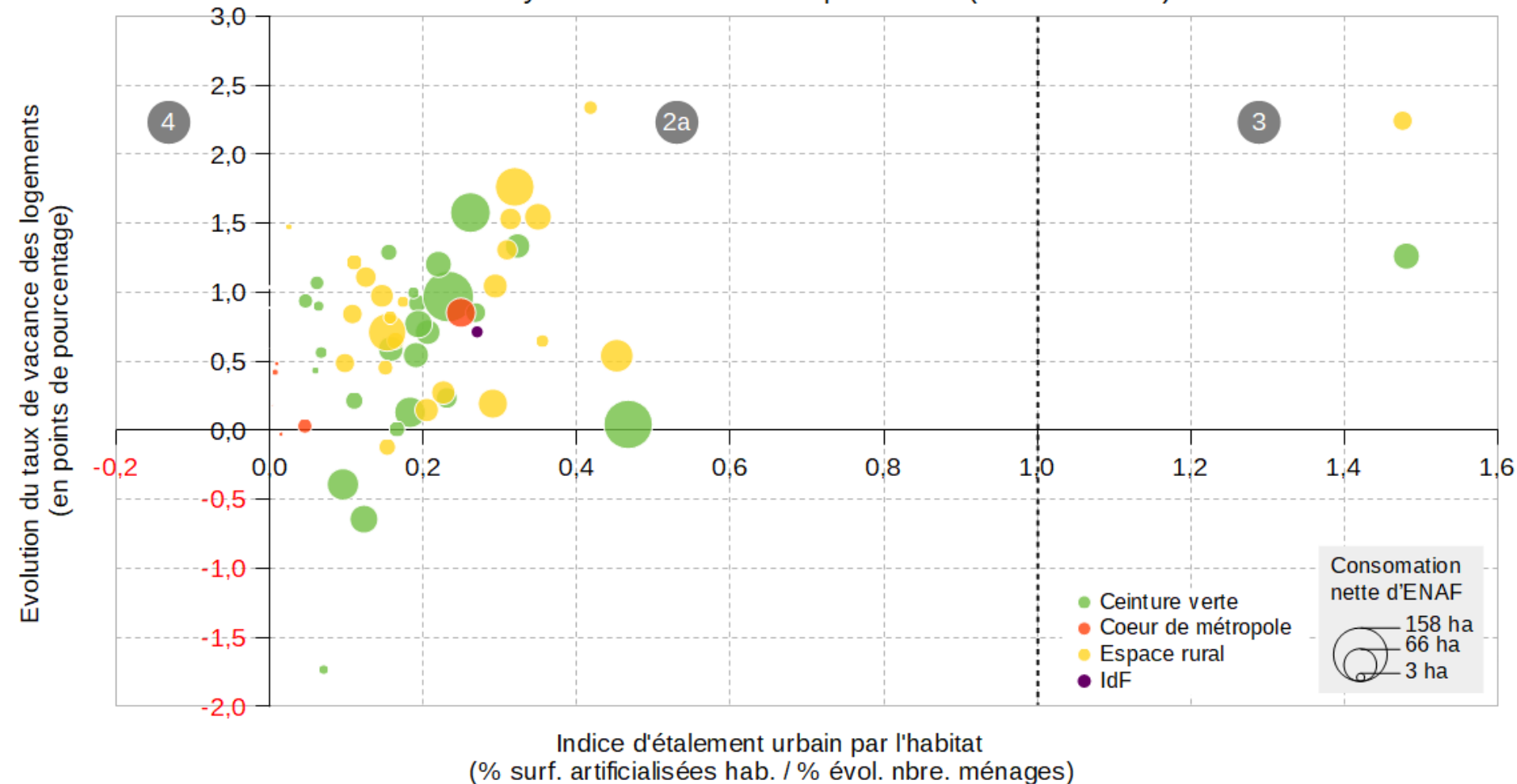
Evolution des surfaces artificialisées à destination d'habitat (2012-2017)

Croisement de l'évolution des surfaces artificialisées à destination des activités avec l'évolution des emplois



Croisement de l'indicateur d'étalement à destination d'habitat avec l'évolution de la vacance des logements

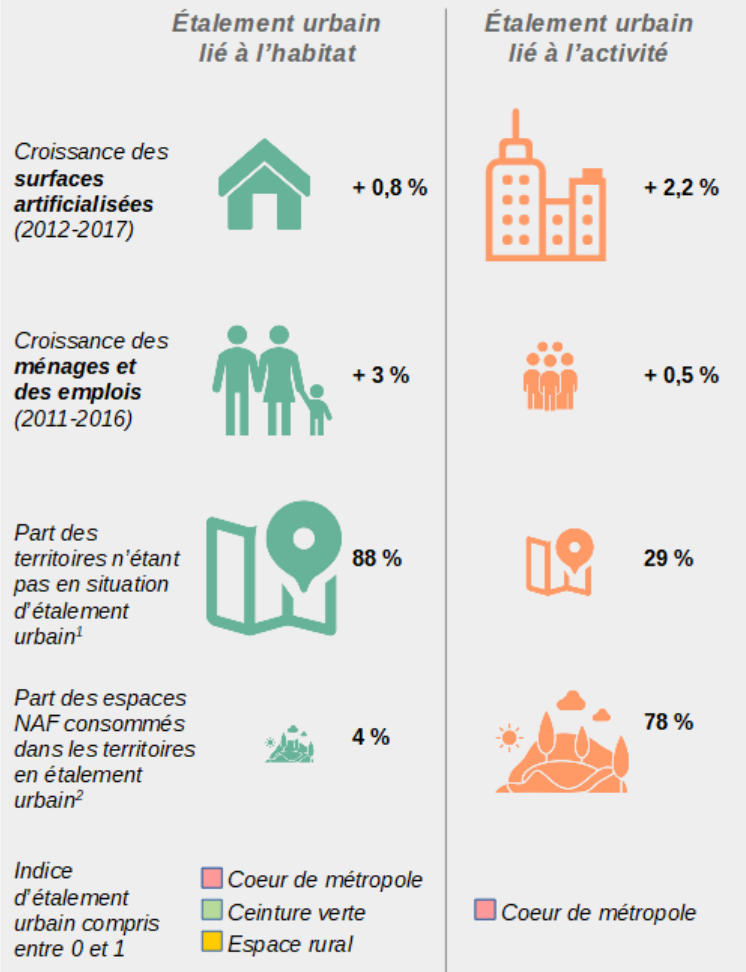
EPT/EPCI ayant consommé des espaces NAF (conso nette > 0)



Sources : Mos 2017 – Institut Paris Région, Recensements de population – Insee

Synthèse

Région Ile-de-France : comparaison de l'étalement urbain lié à l'habitat de celui lié à l'activité



1 : territoires situés en classe 2a

2 : territoires situés en classes 3 ou 4

Sources : Mos 2017 – IPR, Recensements de population 2011, 2016 – Insee ; Fichiers fonciers 2013-2017 – Dgfi ; Traitements DRIEA

- Parmi les 56 territoires ayant consommé des espaces NAF :
 - 19 représentant 32 % de la consommation ne sont pas en situation d'étalement
 - 3 représentant 3 % de la consommation sont en situation d'étalement aussi bien pour le secteur résidentiel que les activités
 - 34 représentant 65 % de la consommation sont en situation d'étalement pour les activités
- Et si aucun territoire n'était en situation d'étalement ?

Modélisation par deux hypothèses :

- fixer une valeur de 1 à l'indice d'étalement pour les territoires en situation d'étalement urbain
- Fixer une valeur nulle 0 à l'indice pour les territoires en situation de consommation d'espace alors qu'ils perdaient des ménages ou des emplois

=> On obtient une réduction de 24 % de la consommation d'espaces NAF

**Quelles perspectives
pour l'ORENAF ?**

ORENAF : Intégrer de nouveaux besoins de connaissance

- Adapter le dispositif de suivi de la consommation des espaces NAF
 - en fonction de la définition qui sera donnée de l'artificialisation
 - en s'articulant avec le dispositif national de mesure de l'artificialisation
- Questionner les leviers pour répondre aux enjeux à venir en approfondissant la connaissance des dynamiques territoriales sur quatre axes :
 - le renouvellement urbain,
 - la densification
 - la préservation des espaces NAF
 - la renaturation
- Poursuivre le travail partenarial, le partage des bonnes pratiques et des méthodologies
- Organiser un fonctionnement partenarial avec les dispositifs d'observations locaux pour partager données et études

Merci de votre attention